



Forum 1 :

Le rôle de modèle de la Confédération et des cantons (art.10 LCI) et le rôle des achats publics



Salome Schori - OFEV, responsable du service spécialisé des marchés publics écologiques



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

BKB

Beschaffungskonferenz des Bundes
Conférence des achats de la Confédération
Conferenza degli acquisti della Confederazione

KBOB

Koordinationskonferenz der Bau- und Liegenschaftsorgane der öffentlichen Bauherren
Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics
Conferenza di coordinamento degli organi della costruzione e degli immobili dei committenti pubblici



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associazziun da las Vischnancas Svizras

Salome Schori - Office fédéral de l'environnement OFEV



BPUK DTAP DCPA

Conférence sur les marchés publics durables 2024

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere





Intervenantes



Salome Schori

OFEV - Responsable du service spécialisé dans les marchés publics écologiques

Saskia Tornatore

Canton de Bâle-Ville – Adjointe à la Direction opérationnelle du service cantonal des marchés publics.



Ruth Freiermuth

La Poste - Spécialiste du développement durable et des achats



Introduction à la thématique



Ratification de l'accord de Paris



<1.5°+

Décision du Conseil fédéral zéro net

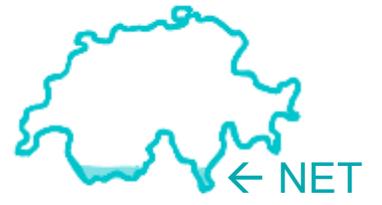
Paquet climat administration fédérale



LCI



-50%



← NET

"zéro net"



2015

17

19

2020

21

23

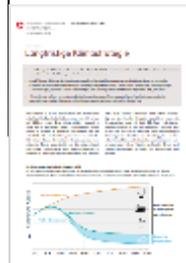
2025

2030

2040

2050

Perspectives énergétiques 2050+



Stratégie climatique à long terme

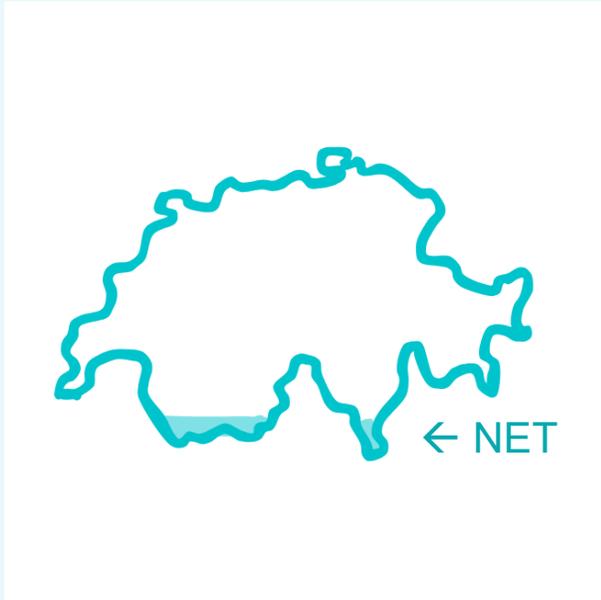
"Des émissions nettes zéro d'ici 2050 sont réalistes et techniquement réalisables".



La LCI poursuit 3 objectifs.

La LCI permet d'ancrer les objectifs climatiques dans la loi.

**Réduction des émissions GES
et utilisation de technologies
d'émission négative**



**Adaptation et protection face
aux effets des changements
climatiques**



**Rendre les flux financiers
compatibles avec les objectifs
climatiques**





LCI Art 10 : Exemplarité de la Confédération et des cantons

Adaptation aux effets du changement climatique, réalisation anticipée des objectifs et Scope 3



- Administration fédérale centrale :
 - Zéro net d'ici 2040 (au lieu de 2050)
 - Incluant les émissions en amont et en aval (scope 1-3)
- Les administrations centrales cantonales et les entreprises proches de la Confédération "visent" au moins le zéro net en 2040
- Bases fournies par la Confédération

Art. 10 Fonction de modèle de la Confédération et des cantons

¹ La Confédération et les cantons assument un rôle de modèle en ce qui concerne la réalisation de l'objectif de zéro émission nette et l'adaptation aux effets du changement climatique.

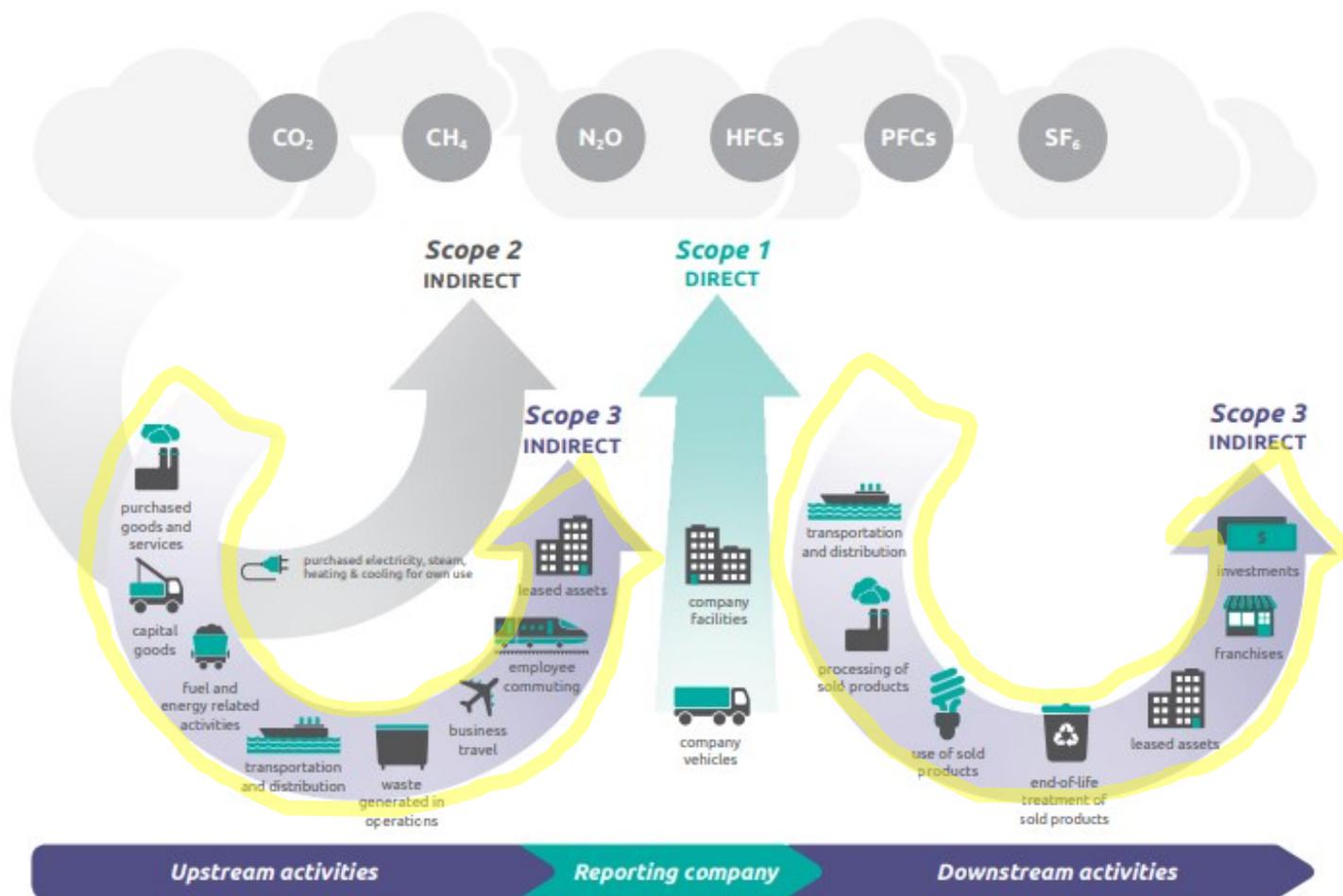
² L'administration fédérale centrale doit présenter des émissions nettes au moins égales à zéro d'ici 2040. Pour ce faire, on tient compte non seulement des émissions directes et indirectes, mais aussi des émissions causées en amont et en aval par des tiers.

³ Le Conseil fédéral définit les mesures nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Il peut prévoir des exceptions liées à la sécurité du pays et à la protection de la population. Il informe régulièrement l'Assemblée fédérale de l'état de réalisation des objectifs.

⁴ Les cantons, pour leurs administrations centrales et les entreprises proches de la Confédération, visent au moins zéro émission nette à partir de 2040. La Confédération met à leur disposition les bases nécessaires à l'exercice de leur fonction d'exemple.



Pertinence de l'achat public

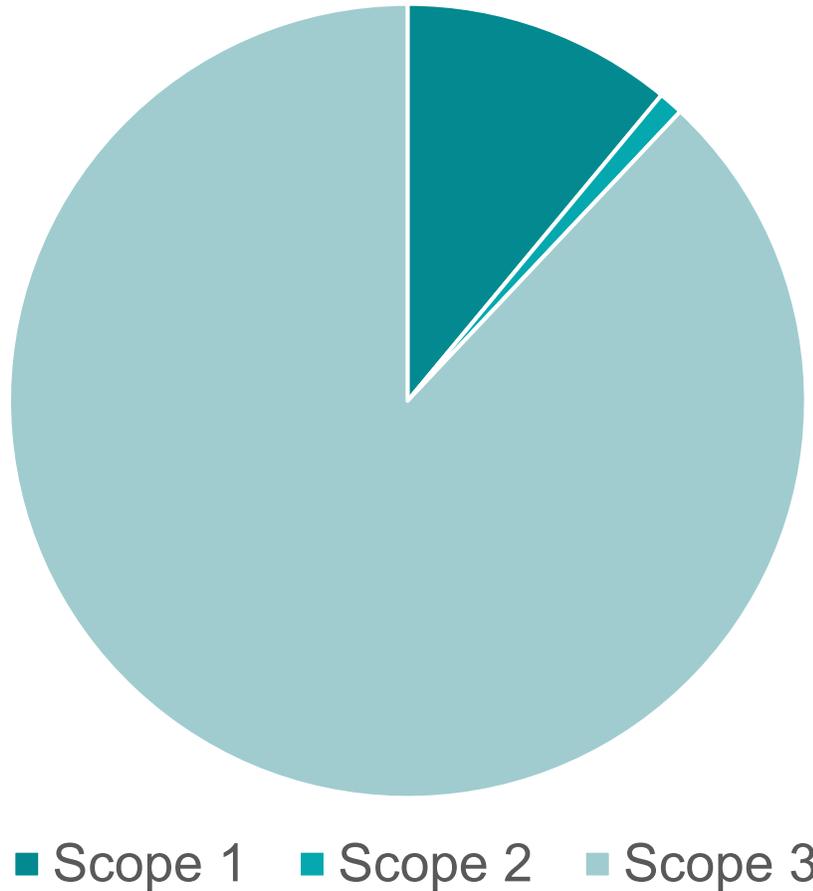


- Les émissions de la chaîne d'approvisionnement sont en moyenne 11 fois plus élevées que les émissions directes (SBTi)
- Rôle de modèle Confédération et cantons (art.10 LCI) :
 - Zéro net **en 2040**
 - y compris les émissions en amont et en aval

Illustration : Green House Gas Protocol
Source déclaration : [SBTi](#)



Le bilan des émissions de gaz à effet de serre est dominé par les émissions de la chaîne d'approvisionnement



- Pour une protection efficace face aux effets du changement climatique, les émissions de scope 3 (en amont et en aval) doivent impérativement être prises en compte.
- L'étude de base "Bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'administration fédérale centrale" devrait être publiée fin mars

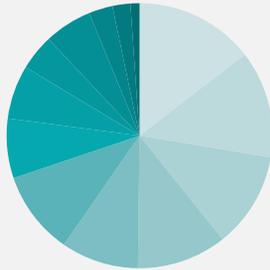


Le chemin vers le zéro net

DEBUT

1. Bilan émissions gaz à effet de serre

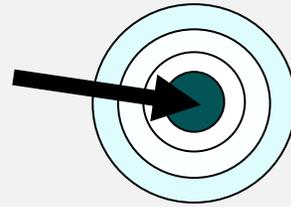
Identifier émissions et domaines prioritaires



OBJECTIF

2. Objectifs climatiques

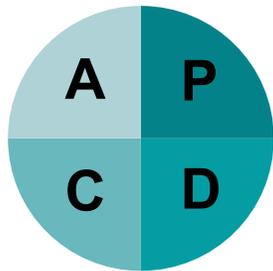
Définir les objectifs finaux et intermédiaires



ETAPES

3. Mesures & mise en œuvre

Priorisation et étapes incl évaluation financière



4. Amélioration continue Selon le cycle P-D-C-A

Planifier (Plan) - Réaliser (Do)- Contrôler (Check) – Agir/Ajuster (Act)



Champs d'action / Questions

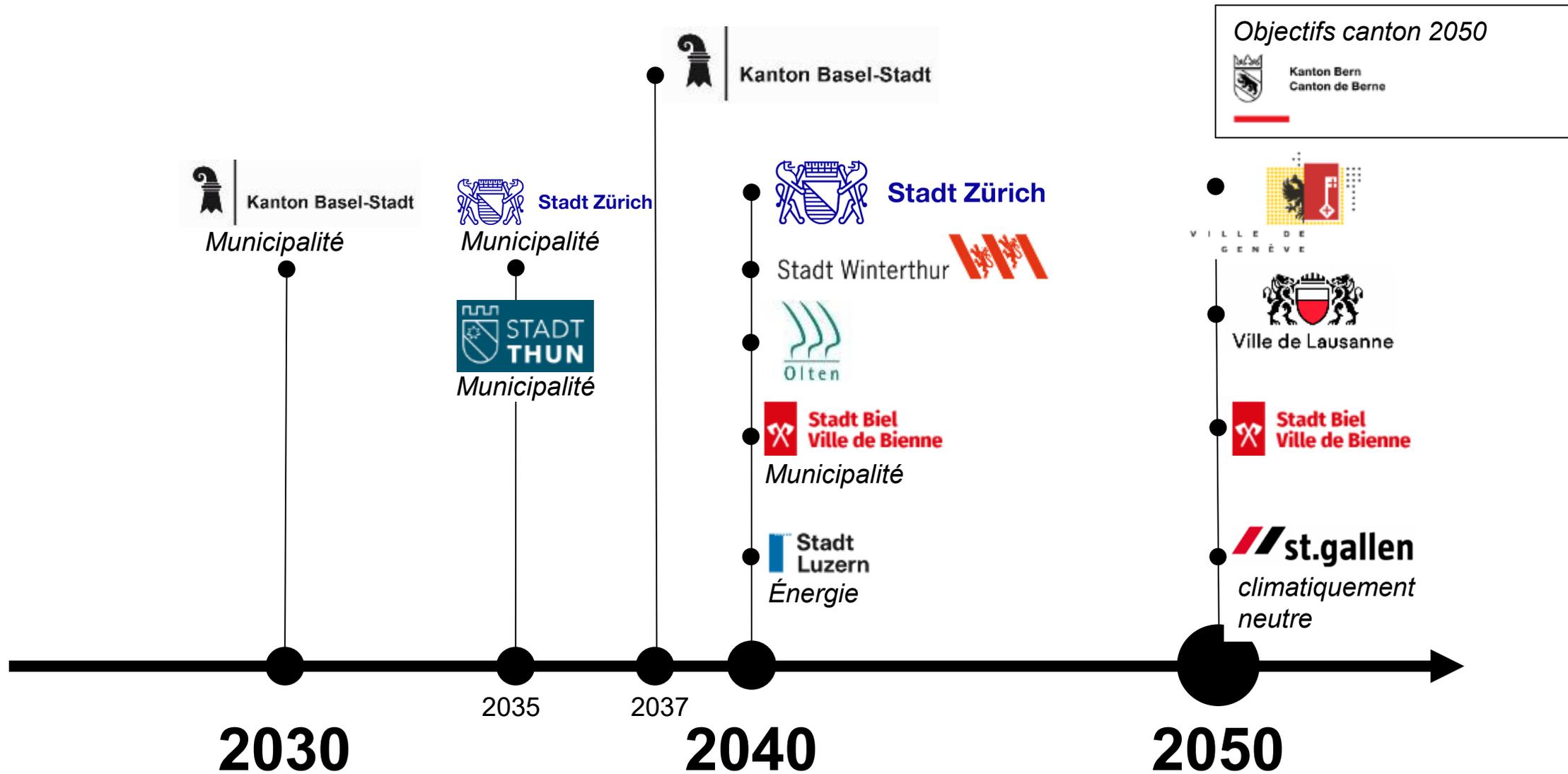
- Adaptation des bases stratégiques
- Bilan émissions gaz à effet de serre : collecte des données (méthode, logiciel, etc.)
- Objectifs intermédiaires & indicateurs
- Feuille de route
- Rapports
- Gestion des fournisseurs
- Transition de la compensation aux technologies à émissions négatives

- Bases fournies par la Confédération :
S'appuyer sur les initiatives existantes (modèle Energie Climat VEK), bases de données (base de données DETEC, données I-O, facteurs d'émission énergie, etc.), PAP, etc.





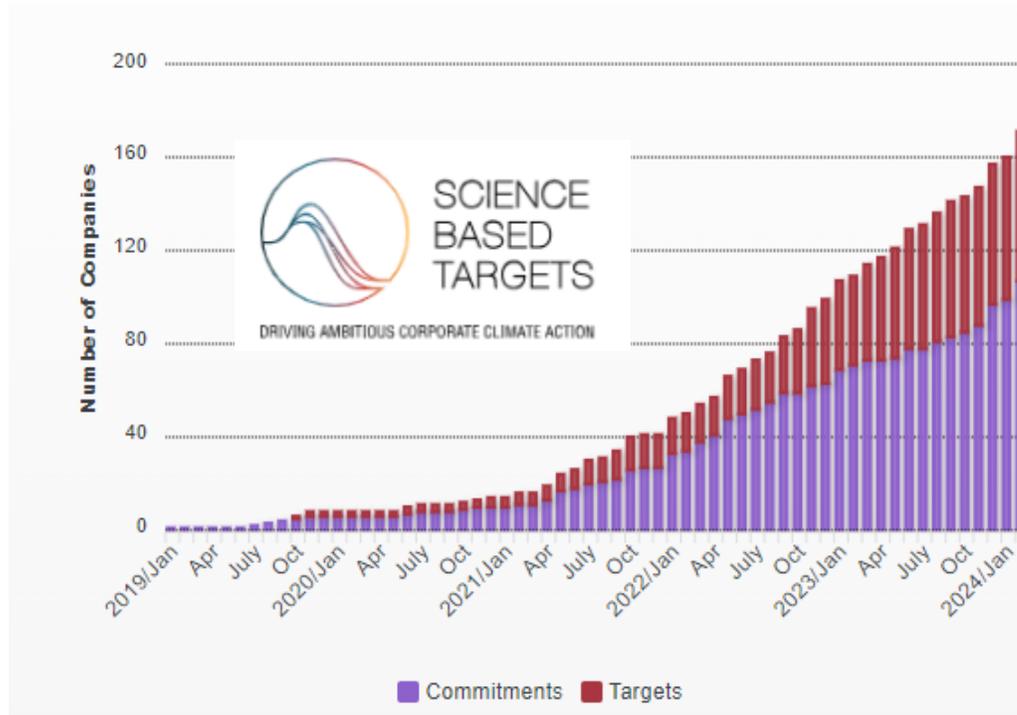
Objectifs "nets zéro" des plus grandes villes suisses



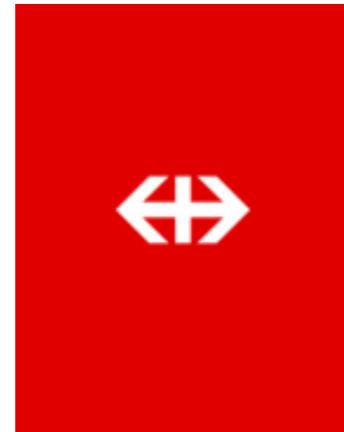


Pour atteindre l'objectif climatique, nous avons besoin de tout le monde

Ces entreprises suisses se sont fixées des objectifs climatiques selon SBTi



3 entreprises liées à la Confédération se sont fixées des objectifs climatiques selon SBTi

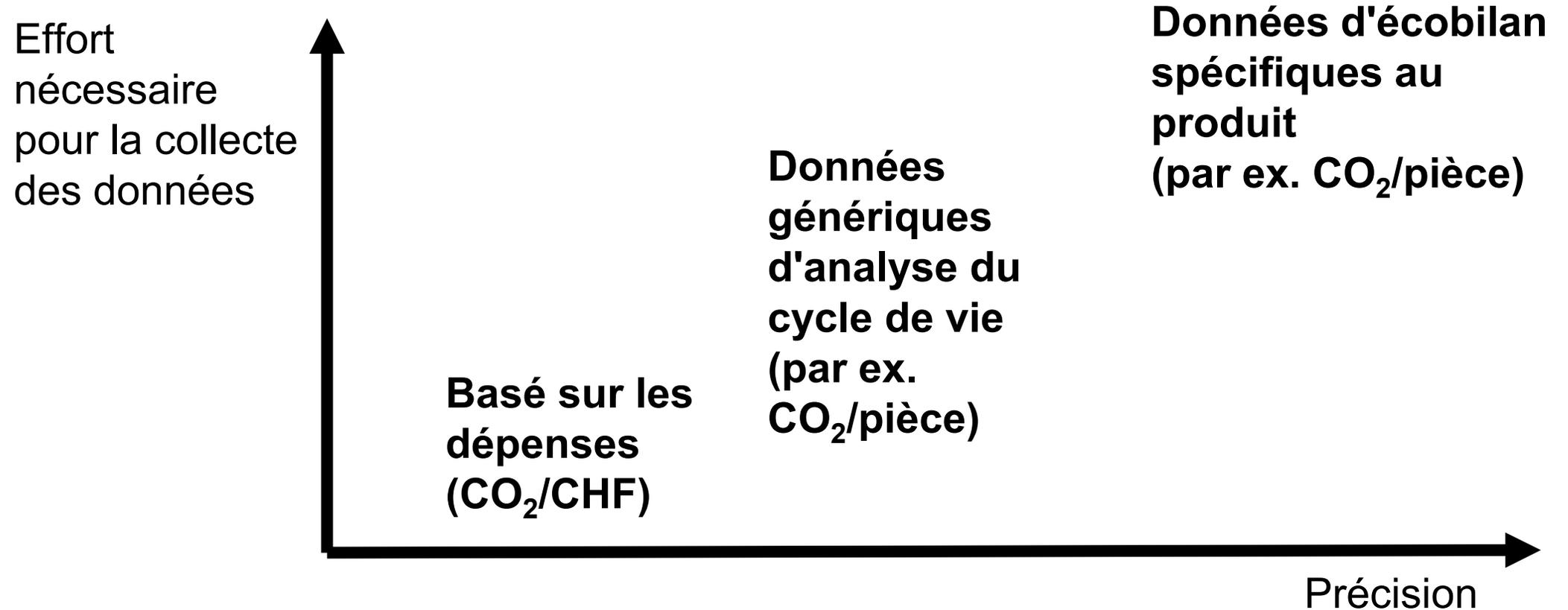




ANNEXE



1. Bilan émissions gaz à effet de serre : Méthodologie pour le bilan de l'approvisionnement





Hôpital vert



Massnahmen für ein umweltfreundliches und effizientes Spital

Best Practices

FNS NF
SCHWEIZERISCHER NATIONALFONDS
ZUR FÖRDERUNG DER WISSENSCHAFTLICHEN FORSCHUNG

73
NFP
Nachhaltige Wirtschaft
Nationales Forschungsprogra



Hohe Klimarelevanz

- Wärme (26%)
- Catering (17%)
- Gebäudeinfrastruktur (15%)
- Medikamente (12%)

Mittlere Klimarelevanz

- Strom (9%)
- Medizinische Produkte & Haushaltsprodukte (7%)
- Abfall & Abwasser (5%)

Geringe Klimarelevanz

- Elektronische Geräte (3%)
- Wäsche & Wassernutzung (2%)
- Textilien (2%)
- Papier & Druck (2%)
- Medizinische Grossgeräte (1%)

[Mesures pour un hôpital écologique et efficace - Best Practices \(greenhospital.ch\)](https://greenhospital.ch)



Loi sur le climat et l'innovation (LCI) :

Instruments

Innovation

Promotion de technologies et de processus industriels innovants

Couverture des risques

pour les réseaux thermiques et le stockage thermique à long terme

Plateforme d'adaptation

Pour la mise en réseau des acteurs

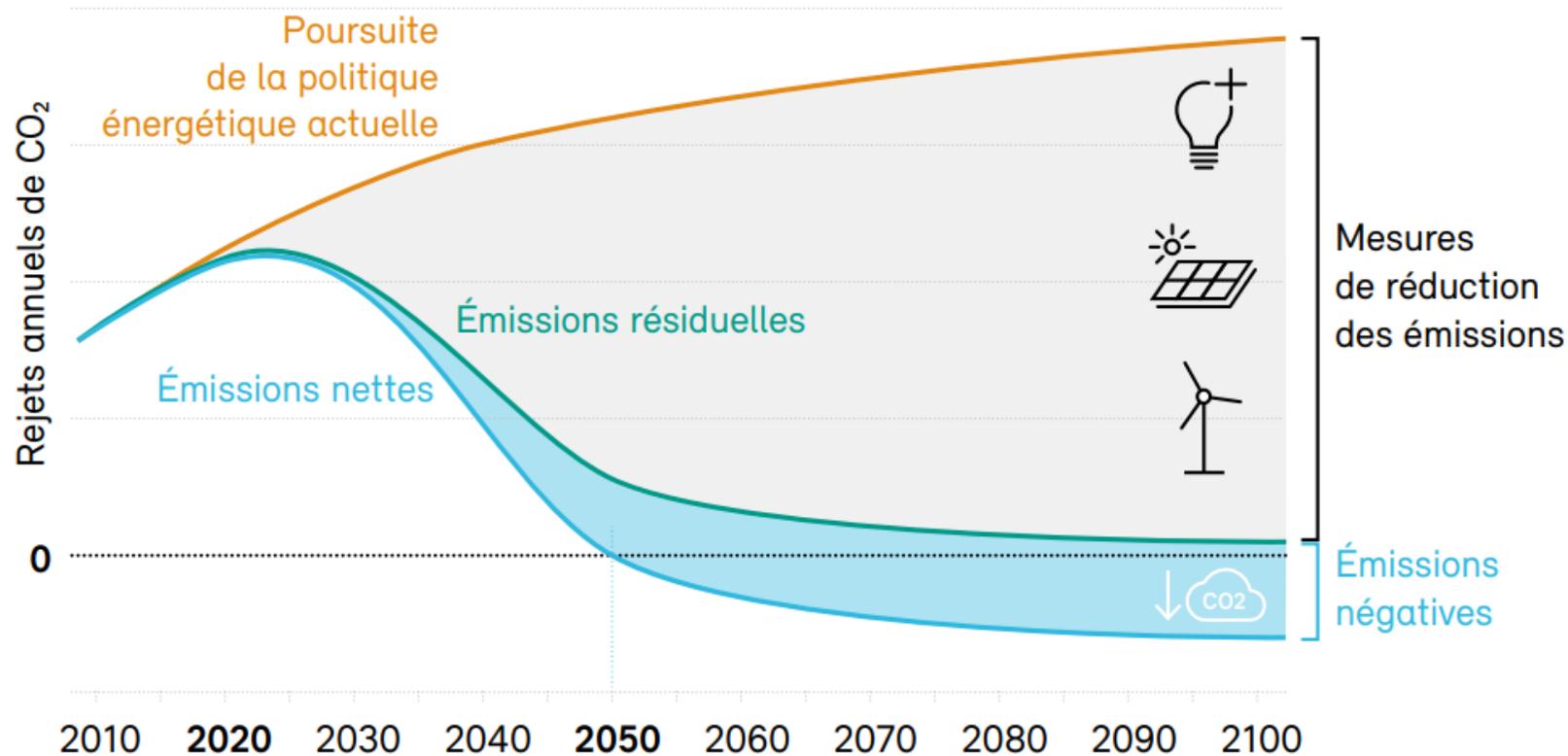
Exemplarité de la Confédération

- Zéro net dès 2040
- Administration fédérale centrale, y compris les émissions en amont et en aval
- les administrations centrales cantonales et les entreprises liées à la Confédération visent au minimum l'objectif



Stratégie climatique à long terme Suisse :

«Des émissions nettes nulles d'ici 2050 sont réalistes et techniquement réalisables".



[Protection du climat : le Conseil fédéral adopte la Stratégie climatique à long terme de la Suisse \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/gov/fr/section/1323/section/1323/section/1323)